



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Mercredi 2 décembre 2015

« Action pour la planète » : lancement du 1^{er} concours éco-citoyen du Conseil départemental de l'Essonne !



Ce lundi **30 novembre 2015**, dans la dynamique de la COP 21, de son Agenda 21 et de son engagement de longue date pour le développement durable, le Conseil départemental lance son 1^{er} concours éco-citoyen « **Action pour la Planète !** ».

Ce concours, ouvert du **30 novembre au 31 janvier 2016** à tous les Essonniens, vise à mettre en lumière et à récompenser les pratiques et l'inventivité des habitants en faveur du développement durable.

Pour participer, c'est très simple :

- les Essonniens doivent être en groupe (2 personnes minimum) quel que soit leur âge et leur lien (famille, amis, collègues, voisins, élèves...)
- leur action « éco-citoyenne » doit se dérouler en Essonne et être réalisée depuis moins de 2 ans ou en cours de réalisation au lancement du concours.

Pour être éco-citoyenne, l'action doit contribuer à l'un ou à plusieurs des thèmes suivants : améliorer l'environnement, la qualité de vie consommer plus responsable, favoriser le « vivre ensemble », etc.

Douze actions seront présélectionnées et proposées à un vote sur Internet en mars 2016, puis récompensées (avec un 1^{er} prix d'une valeur de 1500 € !).

Toutes les informations sur actionplanete.essonne.fr